Limoges Métropole Communauté urbaine

Acte de clôture d'une régie de recettes

CLÔTURE DE LA REGIE « « PRÊT DE GOBELETS REUTILISABLES »

Régie n°076003

DECIDE

ARTICLE 1 - Il est décidé la clôture de la régie de recettes de « prêt de gobelets réutilisables » le 1er juin 2023 ;

ARTICLE 2 - Date de prise d'effet de la présente décision : 1er juin 2023 :

ARTICLE 3 - Le Directeur Général des Services de Limoges Métropole et le Comptable du SGC Limoges et Annexes sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

FAIT à Limoges, le : 16 MAI 2023

Publié le : 16.05.2023

Le Président de Limoges Métropole,

Pour le Président
Par délégation
Le Directeur Général des Services
Guillaume GUERIN

DÉCISION

Clôture de la régie de recettes - Prêt de gobelets réutilisables - Régie n°076003

1 DOCUMENT - *Publié le 16 Mai 2023*

DEC_FIN_24098_CLOTURE_REGIE_RECETTES_PRET_GOBELETS.pdf
(.pdf, 79,4 Ko)

TÉLÉCHARGER